

# Stage International de Saint Hubert 2019

*Stage labellisé FITF*

**Dates :** du vendredi 28 juin 2019 à 9 heures (possibilité de loger dès le jeudi soir) au dimanche 30 juin vers 15 heures.

**Lieu :** Saint Hubert (Belgique)

**Le nombre de stagiaires sera limité à 40**



## Le stage mythique de Saint Hubert fête ses 5 ans !

La FTB, dans le cadre de la FITF, poursuit l'aventure des stages.

Comme l'an passé, la Ville de Saint Hubert propose à la Fédération des Trompes du Benelux (FTB) de poursuivre la tradition des stages de Saint Hubert.

Le stage de Saint Hubert se tiendra dans les bâtiments rénovés du Centre de Dépaysement et de Plein Air de Saint Hubert avec logement à l'Internat Saint Joseph.

Les stagiaires et les moniteurs seront invités à animer un concert.

Une attention et des efforts tous particuliers seront portés à la pédagogie de manière à prodiguer un enseignement bien structuré permettant de réels progrès. Les classes seront limitées à maximum 5 stagiaires.

**François de Radzitzky**

Mail : [franderad@hotmail.com](mailto:franderad@hotmail.com) – Mobile : +32 475 61 84 12

FTB – Fédération des Trompes du Benelux

FITF – Fédération Internationale des Trompes de France



## Conditions générales

Une fiche par participant.

Lorsque le nombre de stagiaires est atteint les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions et de rembourser les participants qui auraient payé sans pouvoir participer au stage en raison du succès rencontré!

L'inscription ne sera validée qu'à réception de l'intégralité du prix du stage.

Les boissons sont payantes.

En cas d'absence du stagiaire, les sommes versées resteront acquises aux organisateurs.

Les animaux ne sont pas admis, sauf autorisation spéciale des organisateurs.

Le séjour se fait sous la garantie de votre assurance « responsabilité civile ».

Chaque participant s'obligera à ne manquer aucun des cours prévus dans le programme et s'engage à respecter les modalités pratiques d'organisation précisées en début de stage: horaires des repas, des cours, lieu assigné pour le logement, respect de l'environnement, etc...

## Infos pratiques !

**Prix** : 200€ pour les membres FITF – 225€ pour les non-membres. Le paiement fait office d'inscription !

**Au numéro de compte** IBAN = BE27 3600 1778 6873 / BIC = BBRUBEBB de l'ASBL Fédération des Trompes du Benelux.

**Adresse de réservation** : Bénédicte Dumont de Chassart Rue au Bois 2 à 1476 Houtain-Le-Val

**Renseignements et N° d'appel lors du stage** : Bénédicte Dumont de Chassart +32 474 81 74 75

**Adresse Mail** : [bjf.ftb@gmail.com](mailto:bjf.ftb@gmail.com)

**Pour le logement** : apportez vos essuies, le couchage est fourni.

**Lieu du rendez-vous et du stage** : Centre de dépaysement et de plein air de Saint-Hubert, rue du Parc, 1 - 6870 Saint-Hubert (<http://users.skynet.be/cdpasainthubert/>) (dans la cour, derrière la basilique)

**Début du stage** : vendredi 28 juin 2019 à 9 heures (possibilité d'arriver le jeudi 27 au soir : prévenir obligatoirement, supplément : 30€)

**Fin du stage** : dimanche 30 juin 2019 vers 15 heures.

Bulletin d'inscription au Stage International  
de Saint Hubert 2019

**Du 28 juin 2019 au 30 juin 2019**

A envoyer à Bénédicte Dumont de Chassart :  
Rue au Bois 2 à 1476 Houtain-Le-Val / [bjf.ftb@gmail.com](mailto:bjf.ftb@gmail.com) / +32 474 81 74 75

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

N° tél et/ou GSM.....

Date de naissance : .....

Groupe/Société : .....

Catégorie FITF : .....N° adhérent : .....

Adresse mail : .....@.....

**Conditions générales**

**Une fiche par participant.**

**Lorsque le nombre de stagiaires est atteint les organisateurs se réservent le droit de clôturer les inscriptions et de rembourser les participants qui auraient payé sans pouvoir participer au stage en raison du succès rencontré!**

**L'inscription ne sera validée qu'à réception de l'intégralité du prix du stage.**

**Les boissons sont payantes.**

**En cas d'absence du stagiaire, les sommes versées resteront acquises aux organisateurs.**

**Les animaux ne sont pas admis, sauf autorisation spéciale des organisateurs.**

**Le séjour se fait sous la garantie de votre assurance « responsabilité civile ».**

**Chaque participant s'obligera à ne manquer aucun des cours prévus dans le programme et s'engage à respecter les modalités pratiques d'organisation précisées en début de stage: horaires des repas, des cours, lieu assigné pour le logement, respect de l'environnement, etc...**

**Arrivée le jeudi soir :  oui/non (supplément 30€)**

Date : ..... Signature : .....

(des parents pour l'enfant mineur)